

*Sécurité de la vieillesse*

conjoint, même s'il n'a pas encore atteint cet âge. Ce serait encore plus profitable.

Je remercie donc la Chambre de l'attention qu'elle m'a accordée. J'ai essayé d'aller au fond des choses en toute objectivité, évitant la «partisanerie» politique, même si, au début de mes remarques j'ai voulu faire certaines mises au point. Or, je suis convaincu qu'à l'avenir, lorsqu'il sera question à la Chambre de la misère humaine et de la pauvreté, on ne prêtera de mauvaises intentions à personne, mais on travaillera tous ensemble pour trouver une solution au problème, afin d'établir une véritable société juste au Canada.

[Traduction]

**M. Arnold Peters (Timiskaming):** Monsieur l'Orateur, nous avons siégé ce soir en espérant vivement que la mesure serait adoptée. Je crois que des milliers de Canadiens s'intéressent à l'adoption du bill autant qu'à toute autre chose que nous pourrions faire. En fait, nous proposons d'accorder à chaque personne âgée de ce pays un montant supplémentaire de \$13.39 chaque mois. Notre grand intérêt à le faire et la nécessité de cette augmentation sont une indication de la triste situation des personnes âgées.

Nos règlements ne nous permettent pas de faire certaines choses bien ordinaires. Il me semble qu'il y a plusieurs choses que nous pourrions faire tous ensemble mais que nous n'avons pu faire ce soir à cause des règlements qui régissent cette Chambre. Tous les députés qui sont ici depuis quelque temps savent que si nous augmentons la pension de vieillesse de \$13.39 cela ne représente pas grand-chose pour les besoins d'une famille. Chacun est au courant des difficultés qui surviennent lorsqu'un mari a deux ou trois ans de plus que sa femme et qu'il dépend entièrement de la pension de la vieillesse plus le supplément de revenu garanti pour subvenir à ses besoins. Cela signifie que nous allons leur donner en tout \$170.14.

• (2040)

Les créditistes ont au moins fait de leur mieux mais leur motion était contraire au Règlement de la Chambre et je n'ai pas à m'en plaindre. Mais nous avons parmi nous ce soir le ministre responsable de ce ministère. Il pourrait facilement sauter dans sa voiture et, comme le veut une coutume archaïque, aller trouver le gouverneur général, faire modifier la recommandation pour ajouter une ou deux dispositions au projet de loi, dispositions qui feraient un bien immense aux citoyens âgés du pays. Mais il se contente de rester assis et de demander qu'on adopte la mesure.

Nos citoyens âgés ne sont-ils pas dans une situation pitoyable alors que le sort qu'on leur réserve est lié à la survie du gouvernement actuel et à la mesure qui doit leur accorder un misérable \$13.39, qu'ils soient célibataires ou mariés? Il me semble que l'on aurait dû au moins fournir une allocation aux femmes âgées de 61, 62 ou 63 ans et qui sont totalement incapables de se procurer un revenu d'appoint. Nous avons déjà décidé que les citoyens âgés ne pourraient pas gagner beaucoup plus à cause du plafond. Ils doivent se contenter de \$170 et nous nous croyons des gens civilisés. Nous nous dissimulons derrière la recommandation du gouverneur général. Je pense que c'est une honte et que le gouvernement ne devrait en tirer aucune fierté.

Certains députés ont demandé ce que nous allions faire. Je ne suis pas très fort en calcul mais nous avons dit que nous donnerions \$150 à nos citoyens âgés. Si vous addi-

tionnez à cette somme le supplément de revenu garanti, on en arrive à \$240. Multipliez par 12, cela donne un revenu annuel de \$2,880. Un grand nombre de nos citoyens âgés essayent maintenant de s'arranger avec ce revenu. Le gouvernement n'a pas laissé entendre qu'il allait bloquer les prix des loyers et les frais d'habitation des personnes âgées. Rien de tel n'a été fait bien que ce soit possible.

Nous avons consenti à prolonger la séance de ce soir car personne ne sait si la législature durera encore d'ici deux ou trois jours. Nous faisons un gros effort et qu'est-ce que ça donne? Pour \$13.39, une somme qui souvent sera partagée par deux personnes. Déjà le ministre qui a certaines possibilités, se demande comment obtenir des votes à bon compte. Combien pouvons-nous dépenser? En partageant ce \$13.39 entre deux personnes, peut-être obtiendrons-nous le vote de l'une et de l'autre.

Je suis d'accord avec un autre amendement qui a été proposé mais déclaré irrecevable parce qu'il ne répondait pas à la recommandation du gouverneur général. Ne nous leurrons pas; le gouverneur général n'a fait aucun apport particulier à cette résolution. C'est une décision du cabinet prise ouvertement et il s'agit strictement de savoir: «Avec combien pouvons-nous nous en tirer? Quel est le minimum que nous puissions donner?» A mon avis, nous devons ramener l'âge de la pension à 60 ans et je pense que nous devons le faire à raison d'un an à la fois, comme nous l'avons fait quand nous avons abaissé l'âge de 70 à 65 ans. Je propose également 55 ans comme âge de la retraite volontaire.

Je me rends également compte que le ministre doit étudier une autre question. Bien que cette proposition coûtera de l'argent aux Canadiens, elle présentera d'immenses avantages pour tous les citoyens. Le ministre devra s'en occuper ou bien il découvrira que les personnes âgées de notre pays, qui reçoivent maintenant une maigre pitance par l'intermédiaire du programme Nouveaux horizons pour les personnes âgées, devront étudier le problème de la retraite. Il me semble que si nous n'autorisons pas les gens à prendre leur retraite plus tôt, c'est-à-dire si nous ne rabaissons pas l'âge d'admissibilité à 60 ans puis à 55 ans, nous ne pourrions pas fournir des emplois aux personnes qui appartiennent à la catégorie des 25 à 30 ans. Si nous le faisons, il nous faudra élaborer un programme d'enseignement pour les retraités en vue de les encourager, en leur faisant comprendre que lorsqu'ils seront à la retraite, il ne s'agira pas de les réduire à attendre la mort. Ils sauront que pendant leur retraite, ils peuvent faire, pour eux-mêmes et pour le pays, certaines choses qui n'interviennent pas dans la structure économique de notre pays.

Nous devons être sur une très mauvaise voie, dans notre pays. Franchement, je crois que nous devons être sur une très mauvaise voie au Parlement si nous ne pouvons pas mettre en vigueur les idées propres, j'en suis certain, à tous les députés, quant à la diminution de l'âge d'admissibilité à la retraite. Nous devons être sur une bien mauvaise voie si nous ne pouvons aider la personne qui est bien souvent obligée de dépendre du soutien de famille qui n'a guère qu'une pension pour vivre. Nous n'avons pas encore pu aboutir à une solution à ce sujet.

Le ministre peut rester assis et parler avec ses collègues ou faire ce qu'il veut, mais il me semble que nous devrions pouvoir faire quelque chose au sujet des propositions qui ont été jugées irrecevables ce soir. Si nous ne faisons rien à ce sujet, il ne faudra pas longtemps avant que nous ne remplissions plus notre tâche. Je n'ai pas l'intention de